

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 5 FEVRIER 2026 à 18 h 30

(Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Nombre de conseillers en exercice : 8

Présents : 5

Votants : 7

Date des convocations : 29 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire, sous la présidence de Madame Anne-Marie MARIE, maire.

Présents : Anne-Marie MARIE, maire, Danièle VIVIEN, maire-adjoint, Jonathan CARPOPHORE, Camille FOLL et Vincent LEMIERE, conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés : Gilles BARRAL, maire-adjoint ayant donné pouvoir à Vincent LEMIERE ; Raynald AUFFRAY ayant donné pouvoir à Anne-Marie MARIE.

Absente excusée : Soizick LECOMTE

Secrétaire de séance : Camille FOLL.

| N° de délibération | Objet | Vote |
|--------------------|--|--|
| 2026-01 | Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées : Transfert de la compétence Habitat à la CDC Cœur de Nacre | Adopté par 3 voix Pour (dont la voix du maire), 3 voix Contre et 1 abstention |
| 2026-02 | Transfert de la compétence Assainissement non collectif à la CDC Cœur de Nacre : approbation de la modification statutaire | Adopté par 6 voix Pour et 1 voix Contre |
| 2026-03 | Inscription des Plages du Débarquement au Patrimoine mondial de l'UNESCO : approbation des périmètres du bien et de la zone tampon | Adopté à l'unanimité |

Séance levée à 19 h 40.

Fait, affiché et publié sur le site Internet de la mairie,

Le 10 février 2026

Le maire,

Anne-Marie MARIE

